

on en fera artiffement la diftillation pour en tirer l'efprit qu'on gardera pour fes ufages.

Cet efprit eft réfolutif & apéritif, il pénètre aifément jufques dans les plus petits vaiffeaux. Il eft très-efficace dans les maladies hyftériques, il détruit les obftructions. On en donne depuis une dragme jufqu'à trois, dans des eaux ou des décoctions hyftériques; on peut auffi en mettre dans les narines, fur les temples & fur le nombril.]

CHAPITRE XLIX.

De l'Elixir de propriété.

LA réputation de cet élixir eft trop grande, & fes effets font trop connus pour ne mériter pas ici un Chapitre particulier. Tous les Auteurs attribuent à Paracelfe l'invention de ce beau remède; mais la connoiffance imparfaite qu'il en a donnée, & fur-tout fon fîlence touchant le menftruel qu'on y doit employer, ont beaucoup embarraffé ceux qui font venus après lui, & ont caufé la diverfité des descriptions que nous en trouvons dans les livres. Celle que Crollius en a donnée a été néanmoins la mieux reçue, quoiqu'on ait grand fujet de defapprouver l'efprit de foufre, qu'il y fait entrer pour tirer la teinture de la myrrhe, de l'aloës & du fafran.

OPÉRATION.

AYANT mis dans une cucurbite de verre à cou étroit, égales parties de myrrhe choifie, d'aloës focotrin, & de beau fafran, fubtilement pilés, & les ayant légèrement arrofés de quelque peu d'efprit de foufre adouci avec égales parties d'efprit de vin, on y verfera deffus de l'eau diftillée de méliffe, jufqu'à ce qu'elle les fûrnage de trois doigts; puis ayant bien agité les matières & couvert la cucurbite d'un petit vaiffeau de rencontre foigneufement luté, on les fera macérer pendant quinze jours au deffus d'un four de Boulanger, renouvelant l'agitation de temps en temps, afin de bien diffoudre dans cette liqueur la fubftance gommeufe de ces drogues, c'eft-à-dire celle qui peut fe diffoudre dans les menftrues aqueux; puis ayant déluté les vaiffeaux, verfé par inclination, filtré & gardé à part la liqueur teinte qui fûrnagera les poudres, on mettra à fa place environ un tiers d'avantage de bon efprit de vin qu'on n'avoit mis d'eau de méliffe; & ayant foigneufement reluté les vaiffeaux, renouvelé & continué la macération pendant deux mois, & agité de temps en temps les matières, de même qu'auparavant, on en filtrera auffi de même la liqueur qui fe trouvera chargée de la plus pure effence de ces drogues, fur lesquelles on pourroit bien encore verfèr de nouvel efprit de vin & en réitérer la macération; mais cette réfidence n'en vaudroit pas la peine. On mêlera donc cette teinture avec la première qu'on avoit

tirée avec l'eau de mélisse, & les ayant mis dans une cucurbite de verre couverte de son chapiteau bien luté & placé au bain de cendres, on en tirera par un feu fort modéré environ les deux tiers de la liqueur; puis ayant laissé refroidir les vaisseaux & les matières, on versera dans une bouteille de verre double ce qui aura resté dans la cucurbite, & ayant bien bouché la bouteille, on gardera cette liqueur pour le besoin.

REMARQUE.

Pour satisfaire à l'intention de la plupart des Auteurs qui veulent que l'esprit de soufre fasse une partie de la composition de cet élixir, on pourra verser sur une portion de cette liqueur concentrée, le tiers ou le quart de son poids d'esprit de soufre, & les macérer ensemble pendant deux mois au dessus d'un four de Boulanger, dans un matras couvert d'un vaisseau de rencontre parfaitement bien luté, pendant lequel temps l'acide de l'esprit de soufre mortifiera la plupart de l'aloës & de la myrrhe, & s'unissant & s'accommodant avec cette liqueur concentrée, perfectionnera l'élixir & le rendra fort propre aux usages pour lesquels les Auteurs l'ont recommandé. Crollius particulièrement veut que cet élixir ait été le baume des Anciens, & qu'il contienne toutes les vertus du baume naturel, nécessaires à la conservation des corps, & sur-tout de ceux des vieillards; qu'il soit merveilleux contre toutes les maladies des poumons, contre les maladies contagieuses & la corruption de l'air; pour fortifier & appaiser les douleurs de l'estomac & des intestins, & celle de la tête, en dissiper les vertiges, affermir la mémoire, briser les calculs dans les reins, garantir de la goutte & de la paralysie, guérir la fièvre quarte, conserver la jeunesse & éloigner la vieillesse, guérir & consolider bientôt les plaies & les ulcères internes, & en un mot, pour surmonter par une propriété occulte toute sorte d'infirmités tant chaudes que froides. On le donne depuis cinq ou six jusqu'à douze & quinze gouttes, dans du vin, ou dans quelque autre liqueur propre.

Mais d'autant que cet élixir préparé avec l'esprit de soufre n'est pas propre à toute sorte de personnes, & particulièrement à celles dont on ne doit imputer les maux qu'à l'excès des accidens, que l'esprit de soufre pourroit multiplier; on fera fort bien de garder à part une portion de la teinture concentrée pour y mêler au besoin le tiers ou le quart de son poids d'esprit volatil salin de corne de cerf bien rectifié, ou de quelque autre esprit de pareille nature, qui puisse éteindre la pointe des acides en s'unissant à eux, & en détourner par ce moyen les mauvais effets; comme je l'ai vu pratiquer fort judicieusement à de sçavans Médecins, qui connoissant à fond la cause des maladies, choisissent & emploient heureusement au besoin les remèdes qui peuvent les surmonter.

(C. de J.)